



financé par
l'Union européenne



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Convention sur la protection et
la promotion de la diversité
des expressions culturelles

ASSISTANCE TECHNIQUE POUR RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA CULTURE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Bulletin d'information n°2 - octobre 2012

Premiers résultats de l'assistance à des pays visant à renforcer leurs politiques et industries culturelles

Résultats prometteurs des missions d'assistance technique UNESCO financées par l'Union européenne (UE) dans neuf pays en développement, avec d'autres résultats attendus prochainement.

Depuis novembre 2011, des experts reconnus et issus d'une Banque d'expertise en politique et gouvernance culturelle entreprennent des missions d'assistance technique dans 13 pays en développement. Leur expertise de haut niveau accompagne ces pays dans leurs efforts actuels de renforcement des capacités humaines et institutionnelles afin de développer des politiques qui soutiennent l'émergence d'industries culturelles et créatives dynamiques.

Neuf missions sont terminées avec des résultats qui correspondent aux besoins et priorités nationales :

- ❖ *Recommandations stratégiques* afin de transformer **Buenos Aires** en un centre global de production de contenu audiovisuel pour enfants en langue espagnole ;
- ❖ *Stratégie pour l'éducation artistique et culturelle* au **Burkina Faso** permettant aux jeunes de découvrir et de s'identifier à travers diverses formes d'expressions culturelles ;
- ❖ *Politique pour les industries culturelles* au **Cambodge** centrée sur l'artisanat et les arts de la scène et visant à créer un environnement propice au développement de ces industries ;
- ❖ *Déclaration de politique culturelle* en **République démocratique du Congo** ouvrant la voie à la conception d'une politique culturelle exhaustive conçue localement ;
- ❖ *Programme de renforcement des capacités* pour les professionnels de la culture au **Honduras** afin de renforcer la compétitivité, la durabilité et le financement de ce secteur ;
- ❖ *Politique pour les industries culturelles* au **Malawi** visant à soutenir et à renforcer les opérateurs culturels dans leurs compétences entrepreneuriales ;
- ❖ *Stratégie pour les industries culturelles* à **Maurice** afin de développer et encourager la création artistique et l'entrepreneuriat culturel ;
- ❖ *Politique pour les industries créatives et Stratégie d'action pour le secteur de la musique* aux **Seychelles** visant à améliorer la croissance et le développement d'artistes et d'entrepreneurs culturels ;
- ❖ *Stratégie nationale pour les industries créatives* au **Viet Nam** afin de stimuler l'investissement dans le secteur et faire du Viet Nam une des économies créatives les plus importantes de l'Asie du sud-est.

D'autres résultats à venir

Les quatre missions d'assistance technique en cours se termineront dans les semaines à venir. L'assistance à la **Barbade**, au **Kenya** et au **Niger** renforcera l'entrepreneuriat culturel avec une attention particulière portée à des activités de renforcement des capacités pour les formateurs locaux au Kenya et au Niger. La mission en **Haïti** contribuera à définir une politique nationale pour les industries culturelles, avec une attention particulière portée aux droits d'auteur et au secteur de l'édition.

Ce premier partenariat UE-UNESCO visant à renforcer la gouvernance de la culture dans les pays en développement met en œuvre la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles aux niveaux national et local. Ce programme démontre l'importance portée par l'Union européenne et l'UNESCO à la mise en œuvre d'activités concrètes ayant pour objectif la promotion de la culture comme un facteur clé de développement durable.



Pour plus d'informations concernant les missions d'assistance technique, veuillez consulter le site Internet du programme : www.unesco.org/culture/fr/culturegov